

Fiche outil n° 11 : COMMENT FAIRE UNE BIBLIOGRAPHIE = CITER SES SOURCES D'INFORMATION

Quand vous faites une recherche, vous devez citer les documents que vous avez utilisés.

Une bibliographie permet :

- 1- de prouver vos efforts de recherche
- 2- de respecter la loi sur le droit d'auteur
- 3- de fournir au lecteur les références exactes pour consulter ce document.

N'oubliez pas que sur ESIDOC, vous pouvez cliquer dans la liste des résultats sur

le logo  pour savoir comment « Citer le document »



1- Documents imprimés

- Un livre (documentaire ou roman)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre du livre. Editeur (Collection), année d'édition. Nombre de pages. (Cote au CDI).

Ex : ZOLA, Emile. Germinal. Gallimard (Folio Classique), 2002. 638 p. (843.9 ZOL au CDI)



- Article de périodique (revue ou journal)

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. « Titre de l'article ». Titre du périodique, numéro, date, pages utilisées.

Ex : GRUHIER, Fabien. « Mangerez-vous des insectes ? ». Le Nouvel Observateur n° 2546, 22/08/2013, p. 94-96.



2- Documents électroniques

- extrait de Site web

NOM de l'auteur (si affiché). Titre de la page. date d'édition ou de mise à jour. in Nom du site [En ligne], Editeur [date de consultation]. Disponibilité et adresse URL.

Ex : Chine, mis à jour 12/05/2013 in France diplomatie [En ligne]. Ministère des Affaires étrangères [consulté le 25 janvier 2002].
Disponible sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/chine>



- Cédérom, DVD-Rom

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre. [Support]. Editeur/producteur, date de publication. Description technique.

Ex : SAUPER, Hubert. Le cauchemar de Darwin. [DVD].MK2, 2005. DVD-vidéo, 107 min.